

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du vendredi 31 mars 2017

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, JEANNIN Maryse, LECHINE Marie Jeanne, SCALABRINO Maryline, STANESCU Gisèle.

Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Membre excusé : Mme ROGNON Marguerite.

Invités : Mr BOUVIER trésorier à la perception de Levier
Mme SALVI secrétaire de mairie de Sombacour

Secrétaire de séance : Mme Stanescu Gisèle.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Maryse JEANNIN, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Validation compte rendu des réunions des 3 février et 3 mars 2017

Les deux comptes rendus ont été validés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Approbation des comptes de gestion et administratifs 2016

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont présentés par Mr BOUVIER, Madame le maire et la secrétaire de mairie à l'ensemble du conseil municipal.

Après lecture, le maire se retire et les membres du conseil municipal, sous la responsabilité du 1^{er} adjoint Madame Marie Jeanne Léchine, approuvent les comptes à l'unanimité.

Les délibérations ont été signées.

Vote des budgets 2017

Les budgets primitifs concernant le périscolaire, les caveaux, l'eau, l'assainissement, le bois et le budget communal pour la commune de Sombacour et pour l'année 2017 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Votes des 4 taxes

Il s'agit des taxes d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Après discussion, une augmentation de 3% pour chacune des taxes a été décidée à la majorité (12 oui et 2 non).

Questions diverses

1 – Courrier du SDIS 25.

Par un courrier du 16 mars 2017 émanant de la présidente du conseil d'administration du Sdis, Madame BOUQUIN, la commune de Sombacour a été informé que le terrain situé en dessous du stade, proposé pour l'implantation d'un futur centre pour les pompiers du Val d'Usiers a été retenu.

Celui proposé par la commune de Goux les Usiers n'a pas été retenu parce celui ci étant trop proche d'Ouhans. C'est le motif du refus.

Madame le Maire va se concerter avec les maires des autres communes du Val D'Usiers.

2 – Gestion des sources de la commune.

Un devis a été demandé à la société OGELEC de Pontarlier pour la gestion des défauts et alerte, pour le traitement UV et le paramétrage de la télégestion.

Le montant de ce devis s'élève à 435 €HT avec début des travaux courant 2017.

Tous les membres du conseil municipal ont accepté le devis.

En fin de séance, les différents budgets ainsi que plusieurs délibérations ont été signées :

Agents recenseurs : Del 2017-0303-01

Assiette dévolution et destination des coupes de l'année 2017:
Del 2017-0303-02

Transport de corps : Del 2017-3103-08

Redevance d'occupation de domaine public – SARL BAUD :

Del 2017-0303-09.

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 5 mai 2017